

L'alternance? Simple et efficace

Qu'est-ce qu'une formation en alternance ?

Il s'agit d'une formation en responsabilité à un métier qui croise périodes d'études en établissement de formation et périodes en entreprise, qui permet d'acquérir les connaissances théoriques et les compétences professionnelles attendues au niveau de qualification visé, au cours de laquelle de véritables missions sont intégrées à la vie de l'entreprise grâce aux rythmes d'alternance adaptés au métier choisi.

Choisir un contrat d'apprentissage, un contrat de professionnalisation? Opter pour une période de professionnalisation?

Tous trois répondent au même objectif de montée en compétences grâce à la combinaison entre l'acquisition de savoirs en formation et la pratique en entreprise. Cependant, les modalités d'exécution de ces contrats diffèrent notamment en ce qui concerne la durée du contrat, la durée de la formation et la rémunération associée.

Avec l'**apprentissage**, vous serez en formation initiale et viserez l'obtention d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle. Vous avez de 16 à 25 ans. Si vous êtes travailleur handicapé ou si vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre visé, vous êtes également éligible à ce dispositif. Le contrat d'apprentissage comporte toujours un terme (**CDD**). Sa durée varie de 6 mois à 4 ans. Le temps de formation représente au moins 400 heures en moyenne par année de formation.

Avec le **contrat de professionnalisation** vous bénéficierez du contrat aidé qui permet aux jeunes et aux chômeurs de s'insérer plus facilement par l'acquisition d'une qualification. Vous avez **de 16 à 25 ans révolus** ou vous êtes **demandeur d'emploi âgé de plus de 26 ans**.? Vous pouvez signer un tel contrat si vous êtes bénéficiaire du RSA (revenu de solidarité active), de l'ASS (allocation de solidarité spécifique), de l'AAH (allocation adulte handicapé) ou si vous avez bénéficié du CUI (contrat unique d'insertion).

Si vous êtes déjà **en CDI** mais que votre qualification est insuffisante par rapport à l'évolution technologique ou organisationnelle au sein de votre travail, vous pouvez accéder à une **période de professionnalisation** sous certaines conditions: au moins 20 ans d'activité professionnelle, et/ou âgé d'au moins 45 ans plus 1 an d'ancienneté minimum dans votre entreprise, et/ou projet de création ou reprise d'entreprise, et/ou en congé de maternité ou parental, et/ou handicapés. Le contrat de professionnalisation est souvent conclu à durée déterminée (CDD) mais peut également être signé pour une durée indéterminée (CDI). Sa durée varie de **6 mois à 12 mois réglementairement, voire 24 mois** par accord d'une branche professionnelle. Le temps de formation représente entre 15 à 25 % de la durée du contrat sans pouvoir être inférieur à 150 heures (suivant accord de branche).

L'alternance au Cnam est

complète

Le Cnam propose des formations du niveau technicien au niveau ingénieur et doctorat.

étroitement liée au monde professionnel

Les enseignants du Cnam sont, pour la plupart, issus de l'entreprise.

reconnue

Vous obtiendrez une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Etre alternant pour avoir:

un contrat de travail, un salaire, un statut de salarié;
des revenus non imposables;
une carte "étudiant des métiers" vous offre des avantages,
mais surtout un emploi à la fin de votre formation ! Environ 40 % des entreprises d'accueil recrutent l'alternant.



SÛRETÉ NUCLÉAIRE

L'ingénieur nucléaire qui venait du Cnam

EICNAM, L'ÉCOLE D'INGÉNIEUR·E·S DU CNAM

Une ingénieure aéronautique et spatiale en phase avec ses rêves

OLYMPIADES DES MÉTIERS

Aurélien Bruno décroche le médaillon d'excellence !

PORTRAIT DE VALENTIN TURPAUD

Passion marketing

UNE MÉDAILLE D'OR POUR LE CNAM AUX EUROSILLS

Alexandre Etienne, champion de l'administration systèmes et des réseaux

... et de contrats pro.

TÉMOIGNAGE

Jonathan Caron, ancien élève du cycle Elsa de l'Ecole nationale d'assurance

ITINÉRAIRES

Pierre-Olivier Desmoulins - Analyse, rigueur et précision

<http://alternance.cnam.fr/l-alternance-simple-et-efficace-633452.kjsp?RH=1314953730129>